



Y des femmes
Le pouvoir de s'accomplir

CAS - 56M
C.G. - EGALITE
FEMMES ET HOMMES

Commentaires du Y des femmes de Montréal
Sur l'avis : « Vers un contrat social pour l'égalité
entre les femmes et les hommes »

Décembre 2004
Rédigé par Claudette Demers Godley
Directrice générale adjointe
Y des femmes de Montréal
1355, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H3G 1T3
Tél : 514-866-9941, poste 512
Courriel : cdemers@ydesfemmesmtl.org

Résumé des propos :

- Équité, non-discrimination et justice vers l'égalité
- Inquiétudes sur les orientations privilégiées dans l'avis
- Zones de résistance à l'égalité et leurs effets pervers
- Réalités et besoins des femmes
- Maintien des instances en matière de condition féminine
- Besoins spécifiques et orientations gouvernementales
- Recommandations et pistes d'interventions pour l'avenir

Introduction

Le Y des femmes de Montréal, fondé en 1875, est un organisme qui se consacre au renforcement des rôles économique et social des femmes. Témoin et acteur dans l'avancement des femmes depuis plus de 125 ans, l'organisme Y des femmes s'est doté d'une mission qui est de donner aux femmes le pouvoir de s'accomplir. Le Y des femmes, comme un grand nombre de groupes de femmes du Québec, reconnaît l'importance de cette consultation et s'inquiète sur les orientations privilégiées dans cet avis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Équité, non discrimination et justice vers l'égalité

L'avis du Conseil du statut de la femme « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre des femmes et les hommes » dresse un portrait qui tient compte à la fois de certaines avancées des Québécoises et des inégalités et obstacles persistants auxquels elles sont confrontées. S'il est question, dans l'avis, d'une lutte portée vers un objectif de société louable qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes, il ne tient toutefois pas compte des pratiques quotidiennes d'inégalité, de discrimination et d'injustice que subissent les femmes.

Inquiétudes sur les orientations privilégiées dans l'avis

Ayant droit à une égalité de droits et non de faits dans plusieurs domaines, l'État doit continuer à orienter ses efforts vers une politique qui vise l'équité, la non-discrimination et la justice envers toutes les femmes et tous les hommes.

Le Y des femmes croit qu'il est essentiel de consolider les orientations et les axes d'intervention avec cette perspective tant que les femmes seront plus pauvres que les hommes, qu'elles auront un revenu d'emploi moins élevé, qu'elles seront captives dans des ghettos d'emplois et qu'elles seront sans équité salariale pour un travail d'égale valeur, qu'elles assumeront la grande partie des tâches et des responsabilités de la vie familiale et des soins aux aînées, tant qu'elles auront à subir de multiples formes de violence et que leur corps demeurera un produit de consommation et de mépris par les stéréotypes, la prostitution et la pornographie. Le gouvernement se doit de poursuivre les orientations privilégiées depuis plus de 30 ans.

Zones de résistances à l'égalité et leurs effets pervers

Les zones de résistance à l'égalité entre les femmes et les hommes sont tenaces et il appartient tant à la société qu'à l'État de contrer leurs effets pervers que sont la violence, la pauvreté, la discrimination et l'injustice. L'avis propose trois approches : spécifique, transversale et sociétale mais ne propose pas une approche globale qui tient compte des besoins et de la réalité de l'ensemble des femmes. Ainsi, l'avis ignore même l'impact de certaines orientations gouvernementales telles que la loi 57, la

« politique » d'habitation, la non-adhésion à la loi pour lutter contre la pauvreté, la hausse des tarifs dans les services de garde et d'autres encore.

Réalités et besoins des femmes

L'avis présume que l'ensemble des femmes en est maintenant arrivé à un même point de bien-être et de développement personnel sans tenir compte de la réalité des femmes de diverses communautés culturelles et groupes racisés et qu'il suffit simplement d'améliorer certaines orientations pour que le tour soit joué, pour que les femmes deviennent toutes égales entre elles et qu'il n'y ait que quelques pas à franchir pour atteindre l'égalité avec les hommes.

Aucune analyse de classe n'est présente dans cet avis afin de bien refléter le clivage qui existe entre les bien nanties et les pauvres du Québec et la façon dont cette division a un effet beaucoup plus dévastateur sur l'ensemble de la population.

Nous ne réfutons pas l'hypothèse que certains hommes puissent se sentir vulnérables et même aliénés au sein de la société actuelle mais ce n'est pas la régression des femmes qui les rendront heureux ou mieux dans leur peau mais bien des politiques d'aide à l'emploi, d'éducation, d'habitation et de sécurité du revenu qui tiennent compte des besoins fondamentaux de l'ensemble de la population, à savoir le logement, la santé, la nourriture et le bien-être.

En matière d'éducation, un bon nombre de jeunes filles et de jeunes femmes ont certes pris une avancée intéressante ces dernières décennies. Il est à noter que le modèle québécois en matière d'éducation ne privilégie pas un mode d'apprentissage dynamique axé sur les métiers traditionnels et non-traditionnels et les nouvelles technologies qui requièrent des stages d'apprentissage et de certification en milieu de travail. Par le fait même, ce modèle unique exclu bon nombre des garçons mais aussi des jeunes filles dès le secondaire.

Maintien des instances en matière de condition féminine

Le discours anti-féministe nous amène à réagir à l'avis que le conseil présente car sans ce discours et une certaine écoute au sein de l'appareil gouvernemental, cet avis aurait pris une toute autre tournure. Il est essentiel pour l'ensemble des Québécoises de poursuivre notre quête vers l'égalité, de préserver les institutions, les lieux, les politiques et les programmes qui nous soutiennent depuis plus de 30 ans. Il faut maintenir le Conseil du statut de la femme dans son rôle de conseillère au gouvernement mais aussi dans son mandat de réflexion, de recherches indépendantes et de sensibilisation sur la réalité, les besoins, les actions de toutes les femmes et des enjeux de société qui nous touchent.

Le Secrétariat à la condition féminine doit maintenir un rôle actif pour s'assurer que les femmes soient prises en compte dans l'ensemble des politiques et des instances gouvernementales avec cohérence et qu'une politique d'équité, de non-discrimination et

de justice soit appliquée de façon transversale à travers toutes les régions du Québec, les ministères et l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

Il faut bonifier le financement du programme Accès à l'égalité si l'on veut encourager et soutenir un plus grand nombre de femmes dans toutes les instances politiques et décisionnelles. Il faut également offrir des mesures incitatives aux femmes pour qu'elles se présentent en politique car la cumulation des tâches et des responsabilités est loin d'être incitative à l'engagement politique.

Besoins spécifiques et orientations gouvernementales

Les orientations présentées dans l'avis ne sont pas contradictoires avec l'ensemble des luttes portées par les femmes mais elles évitent de prendre en compte la réalité des femmes et de l'oppression liée au genre.

Donc, nous revenons à notre thèse initiale qui prône qu'avant toute politique faisant la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, il faut une stratégie qui assure l'équité, la non-discrimination et la justice entre les femmes et les hommes par les lois et dans les faits.

Recommandations et pistes d'intervention pour l'avenir

Le gouvernement québécois doit poursuivre son engagement envers les femmes et jouer un rôle majeur pour assurer :

- La présence des femmes aux instances décisionnelles et politiques tant au niveau local, régional et provincial.
- La reconnaissance des acquis et des diplômes des femmes immigrantes et l'accès à des cours de français tout en permettant leur intégration à la société québécoise.
- L'élimination des discriminations à l'égard de toutes les femmes.
- La reconnaissance et la valorisation du travail de reproduction humaine assumé par les femmes.
- Les congés parentaux plus généreux.
- Les services de garde gratuits.
- La gratuité et l'accessibilité à des services de planning des naissances et d'avortement.
- L'équité réelle des salaires.

- La diversification des emplois occupés par les femmes.
- L'élimination de toutes les formes de violence économique, physique, psychologique et sexuelle et tout autre enjeu que le 21^e siècle saura nous proposer.

Le Y des femmes s'engage à poursuivre, avec l'ensemble des groupes de femmes et des groupes sociaux alliés, la vision d'une société québécoise qui prône l'égalité entre les femmes et les hommes par des politiques d'équité, de non-discrimination et de justice entre chacune et chacun.

Claudette Demers Godley
Directrice générale adjointe
Y des femmes de Montréal